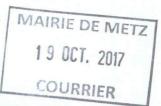


MAIRIE DE METZ COURRIER SIGNALÉ

Nº Chrono BC/



Monsieur Dominique GROS Maire de Metz Hôtel de ville 57000 METZ

Objet: Modification n°9 du PLU de la commune de METZ

Réf. dossier : 2017_MODIF_9

Contact: Jean Daniel HEUZÉ (03 87 20 18 58 / jdheuze@metzmetropole.fr)

Metz, le 16 octobre 2017

Monsieur le Maire,

Le Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM a reçu, en date du 28 septembre 2017, la notification du projet de 9^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre Commune.

Le dossier que vous m'avez transmis portant sur des adaptations mineures du règlement écrit et graphique n'appelle pas d'observation de la part du Syndicat mixte au regard des orientations du SCoTAM.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Henri HASSER

Président du Syndicat mixte du SCoTAM